

## Comité Technique Ministériel du 1er décembre 2015

### *Un débat essentiel mais incomplet*

Un seul point était inscrit à l'ordre du jour de ce Comité Technique, présidé par Monsieur De Jekhowsky, Secrétaire Général des ministères économiques et financiers : « *la déclinaison au sein des directions de Bercy des mesures arrêtées suite aux annonces du Président de la République le 16 novembre* ».

En préambule, une minute de silence a été observée en mémoire des victimes des attentats et de notre collègue douanier tué dans l'exercice de ses fonctions.

Dans un courrier commun, les Fédérations ont sollicité un débat en CTM sur les conséquences post-attentats pour les agents des ministères économiques et financiers.

Au-delà des mesures de sécurité prises dans les différentes directions, elles souhaitent également débattre du courrier des Ministres reçu le 26 novembre.

Ce courrier reprend des thématiques telles que les promotions internes, la prime de performance, la mise en œuvre de la RIFSEEP, la réforme territoriale, l'avenir de la DGCCRF, le plan d'action égalité professionnelle, le plan ministériel pluriannuel en matière de santé sécurité et conditions de travail.

Le Secrétaire Général s'est empressé de reporter toute discussion sur les différents dossiers abordés dans ce courrier, dans un hypothétique agenda social 2016 à élaborer « *à l'occasion du CTM du 14 décembre* » !

Sur les annonces du Président de la République concernant principalement le renfort des effectifs et des moyens en équipement à la Douane, les syndicats de cette direction ont été fixés sur les

réelles ambitions de Bercy, après leur rencontre avec M. Eckert le matin même de ce CTM.

En conséquence, le débat a très vite été clos par le Secrétaire Général.

Il est confirmé une augmentation nette de seulement 500 emplois, sans à ce stade, en connaître ni le planning, ni les moindres modalités de recrutement.

De plus, le Plan Stratégique Douanier n'est absolument pas remis en cause.

Il prévoit, entre autres, la fermeture de nombreuses brigades, dont certaines situées sur des points de passage intracommunautaires ! Belle cohérence dans la période d'état d'urgence !

A la demande de **FO Finances** d'ouvrir une réflexion sur la doctrine d'emploi consécutive aux derniers événements et aux annonces présidentielles, a suivi un silence pour toute réponse.

Il ne restait plus à ce CTM qu'à écouter chaque représentant des directions présenter les mesures de sécurité prises pour les agents dans l'exercice de leurs missions mais également pour les usagers, en particulier pour les services disposant d'un accueil au public.

Ces débats n'ont été que le prolongement des réunions directionnelles organisées depuis le 13 novembre et appelées à se poursuivre dans les semaines à venir.

Le seul intérêt de ce CTM a été l'écart constaté entre la somme des informations disponibles (circulaires et notes diverses) et l'effectivité, dans les services, des mesures préconisées par celles-ci.

**FO Finances ne sous-estime pas la difficulté de la situation nouvelle consécutive aux attentats. Celle-ci ne serait être toutefois l'argument des autorités ministérielles pour refuser le débat sur les autres préoccupations des personnels.**